

**Statuts de protections et de menaces**

**Annexe (s) directives habitats :** Annexe I Directive Oiseaux

**Protection nationale :** Oui - Espèce protégée par la loi française de 1976

**Livres rouges :** Nicheur vulnérable en France CMAP 3 – Rare en Europe SPEC 3

**Tendances des populations :** Europe : stable – France : en augmentation

**Conventions internationales :** Annexe II Convention de Berne - Annexe II Convention de Bonn - Annexe II convention de Washington - Annexe CI Règlement CEE /CITES

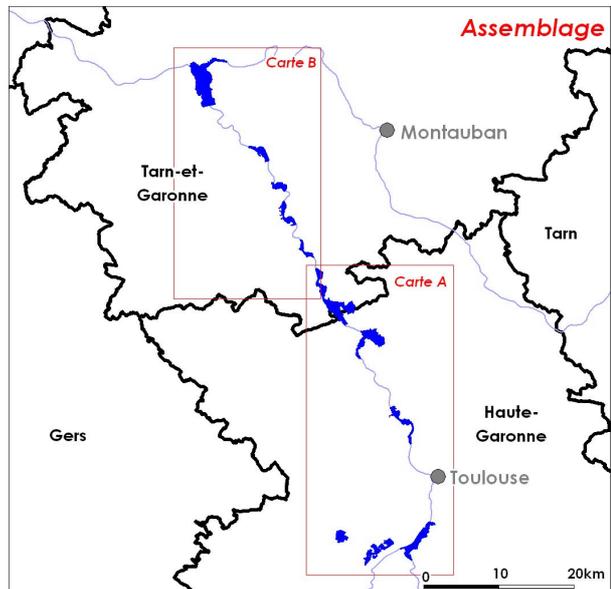
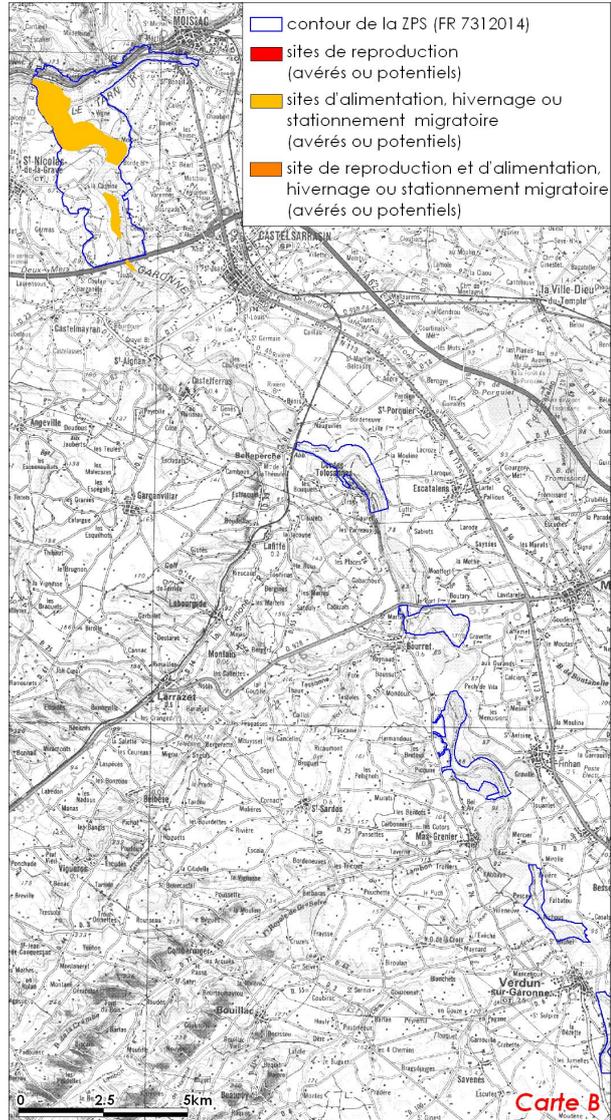
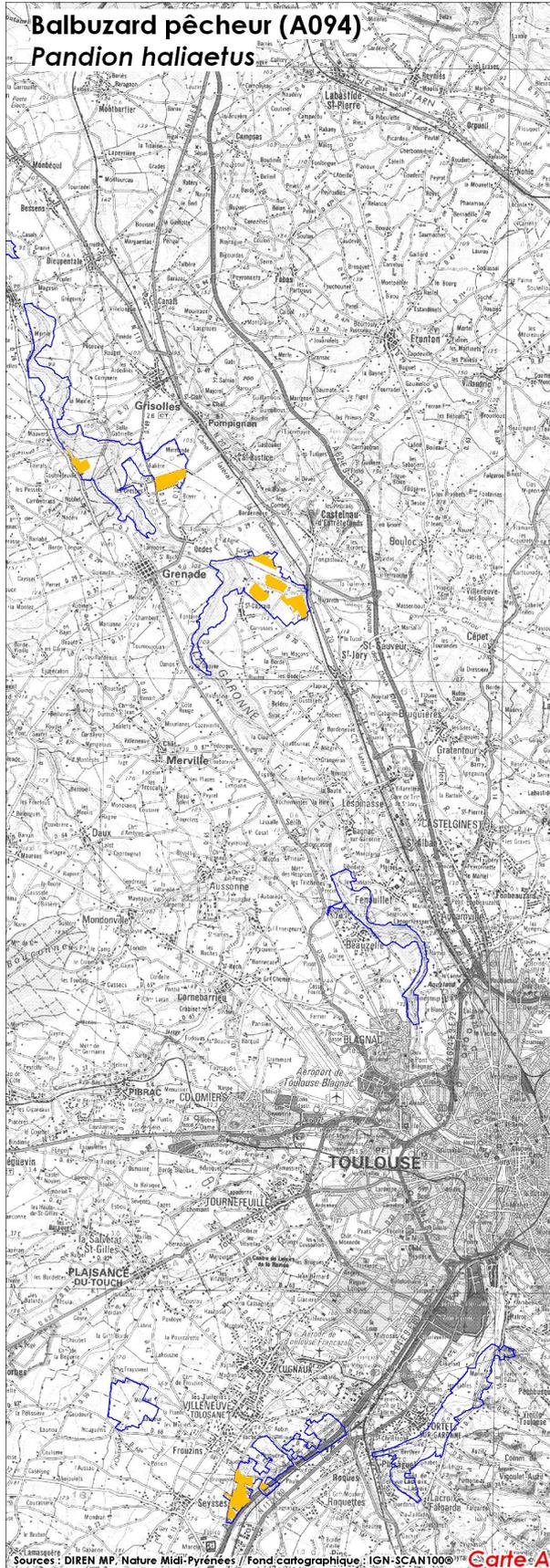
**Répartition :**

La répartition des principales populations d'Europe du Nord sont de 450 couples en Allemagne, environ 150 en Grande-Bretagne, entre 3 000 et 3 500 en Suède, 950 en Finlande, environ 150 en Norvège, et de plusieurs milliers en Russie.

En France, l'espèce niche dans la région centre, l'Ile de France et les pays de la Loire, ainsi qu'en Corse.



## Répartition sur le site



# Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*

Code Union Européenne : A094

## Description de l'espèce

Taille de l'oiseau : 52 -60 cm

Envergure : 152 - 167 cm

Migrateur

Rapace diurne piscivore de taille moyenne aux longues ailes étroites. Le contraste entre le dos brun foncé et le dessous très blanc avec des taches sombres aux poignets. Tête pâle avec un bandeau noir sur l'œil. Une bande foncée plus ou moins apparente sur la poitrine. Queue barrée. Pattes dénudées, doigts très puissants aux longues griffes.

## Ecologie générale de l'espèce

Le balbuzard séjourne à proximité de milieux aquatiques : bord des lacs, fleuves, grands étangs, rivières mais aussi parfois des côtes maritimes.

Il se nourrit uniquement de poissons capturés à la surface de l'eau. Sa technique de pêche est unique, il repère sa proie en la survolant d'une hauteur de 10 à 20 mètres ou en pratiquant le vol sur place, puis plonge dans l'eau les serres en avant et ressort avec sa proie qu'il transporte jusqu'à son nid ou sur un perchoir

Le nid du balbuzard est construit de branches et posé sur un promontoire, grand arbre, pylône électrique ou rocher escarpé. De façon générale, il est utilisé plusieurs années consécutives et au fil des ans, il peut atteindre une dimension assez imposante. En avril-mai, la femelle pond habituellement 3 oeufs qu'elle couve pendant une période de 34 à 40 jours. Les jeunes s'envolent 51 à 54 jours après l'éclosion.

## STATUT SUR LE SITE

### Observation sur le site

**Date d'observation la plus récente** : Année 2007

**Date d'observation la plus ancienne connue** : non précisée

**Observateur(s)** : Jean-François Bousquet – Sylvain Frémaux

### Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

**Statut des population sur le site** : Migrateur de passage

**Abondance sur le site Natura 2000** : une dizaine d'observations par année

**Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce** : Important, le couloir de la Garonne est une étape régulière.

**Tendance d'évolution des populations** : Paraît stable.

**Synthèse globale sur l'état de conservation** : Bon

### Habitat de l'espèce sur le site

**Principaux habitats utilisés** : Code corine : 22.1 – 24.1

L'état des habitats d'alimentation semble bon sur l'ensemble su site.

### **Effets des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site**

Menaces potentielle : Pollution des cours d'eau. Faiblesse du cheptel halieutique.

Menaces avérées : L'électrocution sur les structures moyenne tension, cause de mortalité avérée.

### **Objectifs conservatoires sur le site**

Maintien de la diversité du cheptel halieutique.

Protection des lignes moyenne tension.

### **Préconisation de gestion conservatoire sur le site**

Commentaires éventuels :

Actions (s) :	
Fiche (s) :	
Acteurs concernées :	

### **Sources documentaires**

- Gensbol B. 1984. – Guides des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche Orient. Edition Delachaux et Niestlé.
- Géroutet P. 1965/1984. – Les Rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. Edition Delachaux et Niestlé.